

Les flûtes *la Fortune* et *le Gros Ventre* ont appareillé pour les Terres Australes

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°261

Le 7 février 1772 : Poivre au ministre de Boynes : départ de Kerguelen pour l'expédition de découverte des terres australes, je lui ai apporté un appui total.

Le 7 février 1772

Monseigneur,

M. de Kerguelen, lieutenant de vaisseaux, chargé d'une expédition pour la découverte des Terres Australes est parti de ce port le 16 janvier dernier sur la flûte *la Fortune*, ayant à ses ordres M. le Ch. de St Alouarn qui commande la flûte *le Gros Ventre*.

Ces deux bâtiments sont partis très bien approvisionnés en tout genre, avec de bons équipages, nombreux et bien choisis. Je leur ai donné des magasins de cette colonie pour environ un mois de vivres, j'y ai même ajouté toutes les provisions convenables pour prévenir le scorbut parmi les équipages.

Malgré la détresse où je me trouve par la multitude de nos consommateurs, j'ai cru devoir faire un effort pour une expédition qu'il m'a paru que la cour avait à cœur, et dont le succès doit naturellement tourner à l'avantage direct de ces colonies. En effet, Monseigneur, si M. de Kerguelen découvrait un nouveau monde dans la partie australe du globe, aucune nation de l'Europe ne serait plus à portée que nous à l'Isle de France d'en tirer parti. Il se trouve précisément que la saison des ouragans qui ne nous permet pas d'envoyer dehors nos bâtiments, soit à Madagascar, soit aux Indes, et qui nous force à les retenir dans le port même avec peu de sûreté, est la plus favorable pour envoyer aux Terres Australes.

J'ai fait part de toutes mes réflexions à M. de Kerguelen, je lui ai donné toutes les notes et observations sur les recherches à faire relativement à nos colonies dans les mers et les terres qu'il va découvrir, et j'ai tout lieu d'espérer que ses recherches et ses travaux auront un heureux succès. Je ne lui ai rien laissé à désirer, j'espère, Monseigneur, que vous approuverez les efforts et la dépense que j'ai faite pour cette expédition. Je dois néanmoins avoir l'honneur de vous observer que cette dépense ordonnée par la cour ne doit point être portée sur le compte de notre colonie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, ...

Poivre

* * *